

**Dimanche 27 novembre 2016**  
**Cathédrale Notre Dame de l'Assomption**  
**Ouverture du jubilé du 7<sup>ème</sup> centenaire du diocèse de Luçon**  
**Vêpres du 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent**  
**Homélie de Mgr Castet**

HOMELIE

Chers frères et sœurs dans le Christ,  
Bien chers amis,

Par la célébration des vêpres du premier dimanche de l'Avent, au commencement de la nouvelle année liturgique, nous entrons dans le grand jubilé qui célèbre le sept centième anniversaire de la fondation de notre diocèse.

En effet, le 13 août 1317, le Pape Jean XXII, second pape d'Avignon, créait les diocèses de Luçon et de Maillezais, les détachant du diocèse de Poitiers. Ces deux nouvelles circonscriptions ecclésiastiques héritaient d'une riche histoire, vieille de plusieurs siècles. Ce choix pastoral, créant des diocèses dont la taille permettait une meilleure annonce de l'Évangile, s'est appuyé sur la forte implantation monastique existant dans le Bas Poitou. Depuis des siècles, abbayes et monastères ont répandu la bonne nouvelle de l'Évangile et façonné ce territoire. Au lendemain de la fondation de ces diocèses, les abbayes de Luçon et de Maillezais deviennent toutes deux cathédrales et les abbés de ces deux monastères, les premiers évêques de ces diocèses respectifs.

Les générations de fidèles chrétiens qui se sont succédé après ces temps de fondation ont connu les durs labeurs des jours difficiles, les conflits, l'isolement, les luttes d'une église fracturée, les exils vers le nouveau monde, l'aventure des gens de mer. Ils ont accueilli les premiers balbutiements de la modernité.

Au terme de la grande épopée du soulèvement vendéen, le diocèse de Luçon a disparu quelques années, devenant une part de celui de La Rochelle. Il y a deux cents ans, le « concordat » de 1817 lui a permis de renaître dans les limites du département de la Vendée, tel que l'a créée l'assemblée constituante en mars 1790. Ce renouveau, tout en accueillant l'héritage spirituel des siècles passés, suscite au lendemain de la tourmente révolutionnaire, dans un contexte différent, un élan missionnaire de grande ampleur. La régénération institutionnelle, l'enracinement des catholiques dans la ruralité et la générosité vocationnelle firent de la Vendée une terre catholique dont la vigueur missionnaire et l'engagement social portèrent des fruits nombreux jusque dans la période récente. Dans cette nouvelle configuration, la ville épiscopale se trouve désormais excentrée et se distingue du nouveau centre administratif que constitue La Roche-sur-Yon comme préfecture.

S'il est bon d'évoquer brièvement les circonstances de la fondation de notre diocèse, ainsi que son histoire profondément liée à celle des familles et des personnes qui habitent notre terre, il importe de remarquer que ces initiatives fondatrices nous enseignent sur la nature de l'Église du Christ. Vous le savez et cela a été répété avec justesse, surtout depuis la célébration du Concile Vatican II: la nature même de l'Église est d'être missionnaire et témoin de l'Évangile du Salut. Cette conviction habitait déjà la conscience de nos pères lorsqu'ils ont jugé de la pertinence de fondations nouvelles. Aux origines de notre Église, la motivation première du pape Jean XXII a été de faciliter la mission et l'annonce de l'Évangile à tous. Ainsi, au fil du temps, les institutions ecclésiastiques,

les réorganisations nécessaires, les audaces missionnaires, les associations de fidèles, la création des instituts religieux et même les constructions d'églises ou d'équipements pastoraux ont toujours trouvé leur raison d'être dans l'enseignement du Christ : « *Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde.* » Mt 28, 19-20 telle fut la parole qui a guidé la vie et le témoignage de nos pères, elle constitue aujourd'hui la règle de nos vies lorsque nous considérons l'avenir de nos communautés et la mission qui leur est confiée.

Nous célébrons certes un anniversaire. Cette circonstance nous permet de réfléchir à ce que signifie « faire mémoire » pour un disciple du Christ. Il est évident que nous ne vivons pas une commémoration au sens commun du terme. En effet, nous ne nous égarons pas dans le souvenir nostalgique ou la mémoire morte. Il est évidemment légitime que nous nous retournions sur le chemin parcouru afin qu'il nous révèle l'œuvre de l'Esprit dans l'histoire de notre Eglise. C'est bien Lui qui la fortifie dans sa foi, lui a permis de vivre dans la constance et dans l'espérance. A toutes les époques, il lui a permis d'emprunter les chemins nouveaux de l'évangélisation.

La grande action de grâce qui, ce soir, monte de nos cœurs en considérant l'œuvre de Dieu dans notre histoire, nous éloigne de tout pessimisme. En effet comment Celui qui a marché avec nos pères ne croiserait-il pas le chemin des hommes d'aujourd'hui ? Ainsi la fidélité de Dieu, exprimée au cours des siècles passés constitue comme les arrhes de celle qui nous est manifestée aujourd'hui. Telle est la constatation que nous faisons au cœur de notre propre histoire. Cette fidélité de Dieu manifestée tout au long des siècles passés, éprouvée dans le présent de nos vies, suscite en nous une confiance inébranlable. En effet, comment Celui qui a guidé nos pères, qui soutient nos vies n'accompagnerait-il pas notre avenir ?

La phrase que nous avons retenue pour nourrir spirituellement ce jubilé : « *fidélité de Dieu, espérance des hommes* » prend ainsi tout son sens. Par delà la multiplicité des propositions qui nous sont faites : temps de prière, propositions de réflexion, études et colloques historiques, événements culturels, publications, engagement au service du frère, grand rassemblement diocésain, commémoration festive de la date de l'événement fondateur, nous nous souvenons, avant tout, comme je l'enseignais dans ma lettre pastorale de la Toussaint 2014, que notre chemin et notre raison de vivre, c'est l'espérance. Ainsi, le chemin parcouru nous invite à l'action de grâce, mais aussi à l'engagement résolu dans le monde de ce temps et enfin à garder la certitude que le Christ est l'avenir des hommes et qu'Il ne déçoit pas.

Retenons, s'il vous le voulez bien pour conclure, ces quelques phrases que j'écrivais dans le document pastoral évoqué à l'instant « *Alors que l'Ecriture dévoile notre avenir, suggérant le moment où nous serons immergés dans l'océan de l'amour infini dans lequel le temps n'existe plus, dévoilant les jours où notre cœur se réjouira d'une joie que personne ne nous enlèvera, nous nous souvenons que nous cheminons encore sur la route. Fortifiés dès aujourd'hui par cette promesse certaine, nous avançons résolument, éclairés par l'Evangile et l'enseignement de l'Eglise. Soutenus par une ferme espérance, nous sommes établis dans ce monde que Dieu aime, comme les témoins qui proclament, dans la fragilité et la pauvreté, un bonheur offert à tous. Que la Vierge Marie, notre mère, patronne de notre diocèse, si souvent invoquée en Vendée, nous permette d'avancer en enfants de lumière* ».

✠Alain CASTET  
Évêque de Luçon